

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE A M & F

Huitièmes & Quarts de Finales	3 février 2024 – Albertville (73) 17 février 2024 – Donzère (26)
Demi - Finales	2 mars 2024 – La Ferté sous Jouarre (77) 16 mars 2024 – Armentières (59)
Finales	30 mars 2024 – Vandoeuvre (54) 6 avril 2024 – Saint Christol lès Ales (30)

FFSAVATE.COM

2.1 - LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE A Masculin

1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux tireurs seniors (ou vétérans avec dérogation accordée par la Commission Nationale Médicale) classés en 1^{ère} série (Gant de Bronze minimum) et remplissant les conditions d'engagement énoncées ci-après. Elle se déroule directement au niveau national.

- Un quota de tireurs est octroyé à chacune des catégories de poids selon la grille ci-dessous :

- Plumes	8 Tireurs
- Légers	10 Tireurs
- Super/légers	10 Tireurs
- Mi/moyens	10 Tireurs
- Super/mi/moyens	10 Tireurs
- Moyens	8 Tireurs
- Mi/lourds	8 Tireurs
- Lourds	8 Tireurs

Les quotas pourront être modifiés selon le nombre de tireurs inscrits par catégories de poids. L'engagement des tireurs se fait selon les dispositions suivantes :

- Dans un premier temps, l'objectif est d'atteindre le quota prévu pour chacune des catégories de poids en procédant de la manière suivante :

- Chaque nouvelle saison, les trois premiers du Championnat ELITE B combat montent obligatoirement dans le Championnat ELITE A combat (dans la catégorie de poids de laquelle ils sont issus) et ceci jusqu'au remplissage total de chacune des catégories de poids (voir quota).

- Si les tireurs ne montent pas, il sera fait appel au numéro 4. Un dispositif dérogatoire à la montée permettra à des cas particuliers de faire une demande de « non-montée ». Toutefois, le droit d'accès au championnat de France Elite A combat n'est acquis que pour la saison suivante et dans la même catégorie de poids.

- Les deux finalistes de l'Open de France de la saison précédente peuvent monter en Elite A.

- Les tireurs 1^{ère} Série ayant obtenu au minimum 5 victoires sur les 8 derniers combats au cours des deux dernières saisons (validation à obtenir par le CTL).

Si les quotas sont atteints, la sélection se fera en fonction d'un classement prenant en compte les résultats et l'expérience des tireurs. En cas d'impossibilité de départager deux tireurs, un match de barrage sera organisé.

Les tireurs Juniors (3^{ème} année) 1^{ère} Série ayant performé lors des compétitions de référence (Championnat du Monde, Championnat d'Europe) pourront s'inscrire au Championnat de France Elite A sur demande.

- Ensuite et une fois le quota de la catégorie de poids atteint, chaque nouvelle saison les trois derniers (Classement National Combat) tireurs du Championnat Elite A combat, devront descendre dans le Championnat Elite B combat, et de fait permettront donc aux trois premiers (Classement National Combat) tireurs issus du Championnat Elite B combat, de monter en Championnat Elite A combat.

Une autre source d'alimentation du Championnat Elite A combat, pourra selon le cas, être réalisée à partir des tireurs issus du Championnat Elite A combat mais ayant opté pour un changement de catégorie de poids ou ayant interrompu la compétition et la réintégrant (cette disposition s'applique uniquement aux tireurs ayant figuré dans les quatre premiers du Classement National Combat (masculin).

Cette disposition d'intégration en Championnat Elite A combat s'applique de la manière suivante :

1°- le quota de la catégorie n'est pas atteint, alors ils sont directement intégrés.

2°- le quota de la catégorie est atteint, alors ils devront disputer des matches de barrage entre eux (s'il y a plusieurs candidats) pour n'en retenir qu'un et aboutir à un match de barrage avec le dernier restant de la catégorie.

NOTA: le classement servant de référence est le classement national établi à la fin du championnat précédent.

2. Forme de rencontres :

Les rencontres sont disputées sous forme de "combat 1^{ère} Série". Les 1/8, 1/4, 1/2 finales et finales, se déroulent en 5 reprises de 2 minutes sous la forme d'élimination directe avec un minimum d'une heure de récupération entre deux combats. Les protections sont définies dans le règlement d'arbitrage.

3. Décision :

Le vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre : "Champion de France Elite A " de sa catégorie de poids.

Son adversaire celui de "Vice-Champion de France Elite A".

4. Contenu du dossier d'inscription des tireurs :

Les clubs paieront les inscriptions, d'un montant de 60€ par tireur, via l'espace dirigeant du site internet de la fédération au moment de l'inscription avant la date limite de forclusion.

Pour les tireurs vétérans, l'autorisation du médecin fédéral devra être accordée au moins 10 jours avant la date du début des rencontres de la compétition.

Tout dossier incomplet entraînera la non-inscription du tireur.

5. Déroulement de la compétition

Principes de constitution du système par élimination directe :

La répartition des tireurs par élimination directe sera réalisée à partir du classement national de la saison en cours : les tireurs seront placés à l'extrémité de l'arborescence du tirage au sort dans l'ordre de leur classement avec avancement en boucle.

Les tireurs nouvellement engagés et ne figurant pas sur le classement national seront répartis par tirage au sort.

Depuis la saison 2019-2020, il n'existe plus qu'une seule et même phase toujours dans le respect des catégories de poids et en fonction du nombre de tireurs.

Une seule phase :

Les tireurs sont répartis sous la forme d'une phase à élimination directe (1/8, 1/4, 1/2 finales et finales) et les rencontres se déroulent en 5 reprises de 2 minutes à partir des 1/2 finales.

Tous les tireurs (sauf les champions de France de la saison en cours) peuvent s'inscrire à l'Open de France.

2. 2 - LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE A FEMININ

1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux tireuses Juniors, Seniors et Vétérans (cf. règlements médicaux spécifiques aux Vétérans) classées en 1^{ère} Série (Gant de Bronze minimum) et se déroule directement au niveau national.

2. Forme de rencontres :

Les rencontres sont disputées sous forme de “combat 1^{ère} Série”. Les 1/8, 1/4, 1/2 finales et finales, se déroulent en 5 reprises de 2 minutes sous la forme d’élimination directe avec un minimum d’une heure de récupération entre deux combats. Les protections sont définies dans le règlement d’arbitrage.

3. Décision :

La vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre : “Championne de France Elite A” de sa catégorie de poids. Son adversaire celui de “Vice-Championne de France Elite A”.

4. Sélection - Inscription :

Cette compétition ne comporte pas de sélection de ligue. Les clubs paieront les inscriptions, d’un montant de 60€ par tireuse, via l’espace dirigeant du site internet de la fédération au moment de l’inscription avant la date limite de forclusion prévue.

5. Déroulement de la compétition :

Principes de constitution du système par élimination directe :

La répartition des tireurs par élimination directe sera réalisée à partir du classement national de la saison en cours : les tireurs seront placés aux extrémités de l’arborescence du tirage au sort dans l’ordre de leur classement avec avancement en boucle.

Les tireurs nouvellement engagés et ne figurant pas sur le classement national seront répartis par tirage au sort.

Depuis la saison 2019-2020, il n’existe plus qu’une seule et même phase toujours dans le respect des catégories de poids et en fonction du nombre de tireurs.

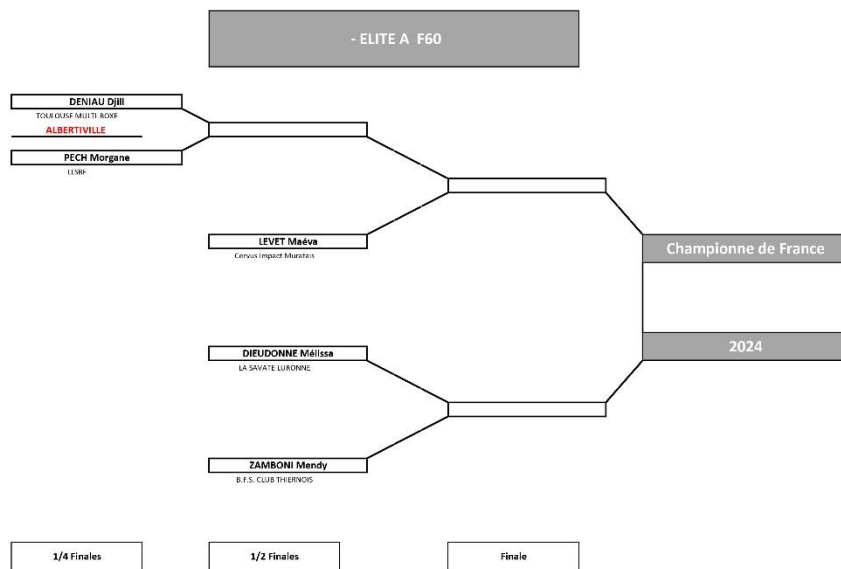
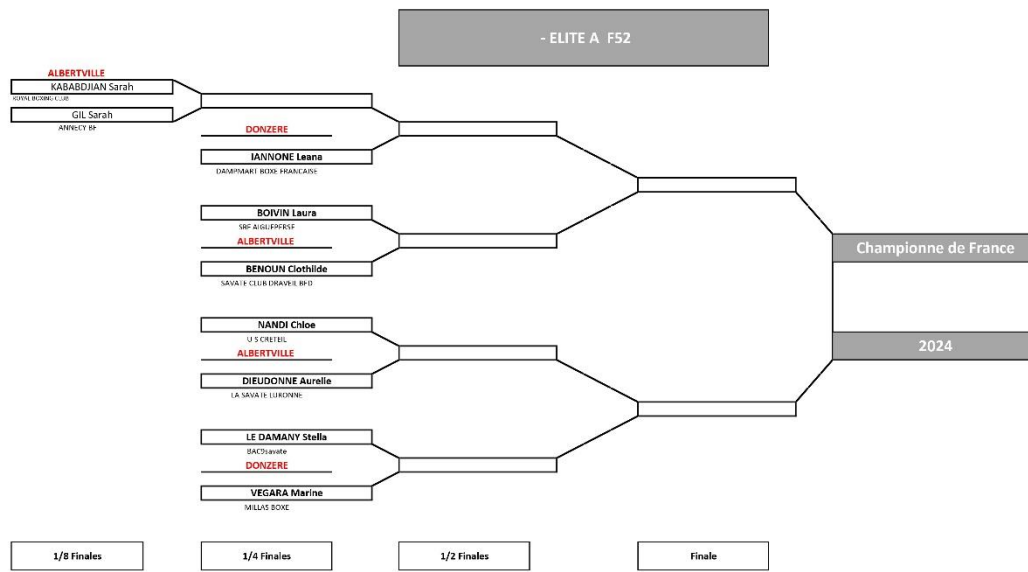
Une seule phase :

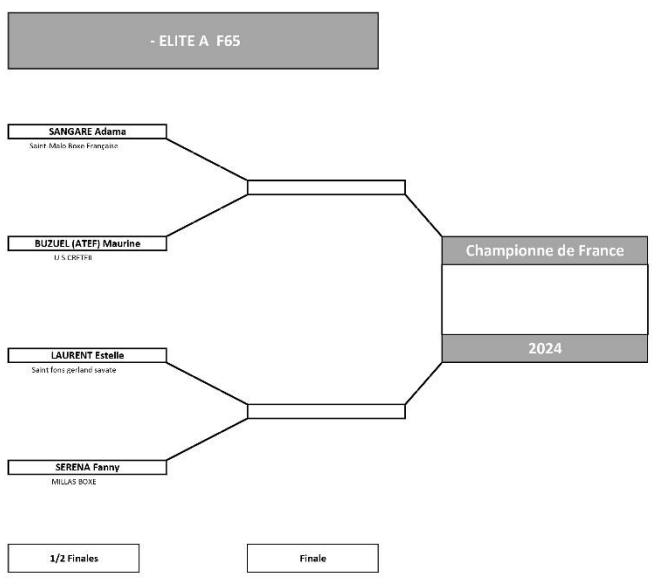
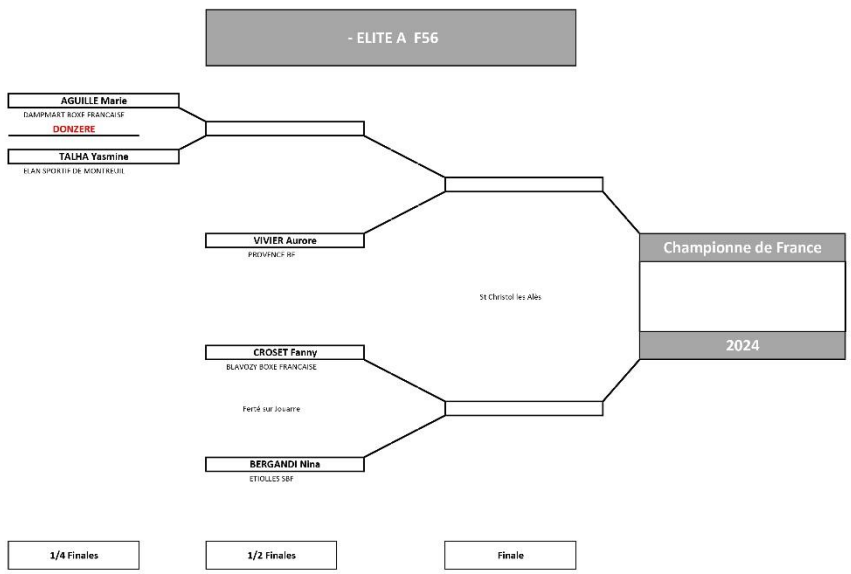
Les tireurs sont répartis sous la forme d’une phase à élimination directe (1/8, 1/4, 1/2 finales et finales) et les rencontres se déroulent en 5 reprises de 2 minutes.

Toutes les tireuses (sauf les championnes de France de la saison en cours) peuvent s’inscrire à l’Open de France.

Liste des inscrites ELITE A Féminine

F48	JANOLI Lea	SBF DE CLUSES	74001
F48	MORTIER Emma	IMFACTS 33	33001
F52	BENOUN Clothilde	SAVATE CLUB DRAVEIL BFD	91044
F52	BOIVIN Laura	SBF AIGUEPERSE	63019
F52	DIEUDONNE Aurelie	LA SAVATE LURONNE	70004
F52	GIL Sarah	ANNECY BF	74002
F52	IANNONE Leana	DAMP MART BOXE FRANCAISE	77044
F52	KABABDJIAN Sarah	ROYAL BOXING CLUB	13077
F52	LE DAMANY Stella	BAC9savate	75057
F52	NANDI Chloe	U S CRETEIL	94002
F52	VEGARA Marine	MILLAS BOXE	66017
F56	AGUILLE Marie	DAMP MART BOXE FRANCAISE	77044
F56	BERGANDI Nina	ETIOLLES SBF	91034
F56	CROSET Fanny	BLAVOZY BOXE FRANCAISE	43007
F56	TALHA Yasmine	ELAN SPORTIF DE MONTREUIL	93029
F56	VIVIER Aurore	PROVENCE BF	13009
F60	DENIAU Djill	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
F60	DIEUDONNE Mélissa	LA SAVATE LURONNE	70004
F60	LEVET Maéva	Cervus Impact Muratais	15009
F60	PECH Morgane	LLSBF	44022
F60	ZAMBONI Mendy	B.F.S. CLUB THIernois	63020
F65	Buzuel (ATEF) Maurine	U S CRETEIL	94002
F65	LAURENT Estelle	SBF MIONNAY	1003
F65	SANGARE Adama	Saint-Malo Boxe Fran?aise	35025
F65	SERENA Fanny	MILLAS BOXE	66017
F70	BARROUQUERE Léna	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
F70	BODEVEIX Alice	LEMPDES SAVATE PERF	63031
F75	IEHL Melissa	OFP BOXE FRANCAISE	54030
F75	MORENO Fanny	CERCLE CERETAN SAVATE BF	66002





Liste des inscrits ELITE A Masculin

M150	ALBERTUS Kevin	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
M150	BALAZUC Alexis	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
M150	CROUARD GOUBIN Douglas	CO ULIS BFS	91004
M56	GAREL Jonathan	ESC BOXING CLUB	92029
M56	GOVINDAMA Christophe	LEVALLOIS SPORTING CLUB	92021
M56	THIELL Francois	ROYAL BOXING CLUB	13077
M60	CHOURLET Romain	KANGAROO CLUB	77035
M60	KANFOUAH Elias	A.S.C. BF	80004
M60	LAPOPIN Matthieu	Saint fons gerland savate	69040
M65	ABDELAOUI Aziz	B.F.S Boxe Française Savate Stras	67005
M65	HADJAM Merowan	Spartan Boxing Club	26024
M65	KOTCHOYAN Mouraz	BF VANDOEUVRE	54004
M65	NANTIER Matthieu	BFS JOCONDIENNE	37003
M70	AZATYAN Azat	OFP BOXE FRANCAISE	54030
M70	CARDARELLI Vittorio	AS EVRY SBF	91008
M70	GARCIA Iden	BF PARADIS	13023
M70	NASSIBOU Ludovic	OMNISPORT GRANDE FONTAINE	974023
M70	NIVAUT-TERNIN-ROZAT Alexis	M J C SAVATE COTOISE	38023
M70	SILVESTRI Thomas	ROYAL BOXING CLUB	13077
M70	THOMAS Julien	ESC BOXING CLUB	92029
M75	EL OUARDI Adam	TOULOUSE MULTI-BOXE	31040
M75	FABREGAS Damien	MILLAS BOXE	66017
M80	ANTERIEU Gael	SAVATE NIMOISE 30	30008
M80	DELARIVE Matthieu	BAC9savate	75057
M80	DIAKITE Amara	SAVATE CLUB DRAVEIL BFD	91044
M80	FOFOU Stephane	ESPACE SPORTIF NOISEEN	93038
M80	SIMONNOT Adrien	BF CLUB PERIGUEUX	24003
M85	BRUGIROUX Christopher	PUNCH SAVATE GANNAT	3006
M85	DEMAGNY Alexandre	CENTER TRAINING BOULOGNE SUR ME	62015
M85	SILVESTRI Antony	ROYAL BOXING CLUB	13077

